



## CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE

### Espace de Coworking l'Atelier 28

#### Introduction

L'Espace de Coworking l'Atelier est un espace de travail partagé exploité et développé par la Technopôle Domolandes. Il est situé sur le Parc d'Activités Atlantisud à Saint Geours de Maremne.

#### Article 1 - Champ d'application

Les prestations de services proposées par l'Espace de Coworking l'Atelier concernent la mise à disposition d'espaces de travail et de services ou équipements mutualisés. Plusieurs formules sont proposées pour s'adapter au besoin de chacun.

#### Article 2 - Horaires d'ouverture

L'accès à l'espace de Coworking l'Atelier est possible de 9h à 18h du lundi au vendredi hors jours fériés et dans tous les cas quand la Technopôle Domolandes est ouverte au public.

#### Article 3 - Offre de service

La Technopôle Domolandes met à disposition différents espaces de travail (3 bureaux et 12 places de travail en open space) dans un environnement convivial et confortable,

#### 3 formules distinctes sont proposées:

**Formule 1** « De passage » : pour les personnes qui souhaitent venir « de manière » occasionnelle.

**Formule 2** « Occasionnels » : pour les personnes qui souhaitent s'installer de manière plus régulière.

**Formule 3** « Résidents » : pour les personnes qui souhaitent une offre sur mesure. Un contrat précisera alors les conditions spécifiques.

#### L'offre inclus les services mutualisés suivants :

- Accès à internet en très haut débit par le câble (réseau fibre) et en Wi-Fi,

- Accès à la salle détente et déjeuner de la pépinière d'entreprises de Domolandes,
- Accès à des salles de réunions à tarifs préférentiels sur réservation,
- Accès à un service de reprographie,
- Accès aux événements et animations organisés par Domolandes.

#### Article 4 - Réservation / Règlement

Toutes les réservations ainsi que le règlement se font sur le site CoWork.io.

A la suite du choix de l'offre et de la vérification des disponibilités, l'utilisateur doit régler la prestation de service à l'avance.

Les modes de paiement acceptés pour la Formule 1 sont le paiement en ligne sur le site CoWork.io et le paiement par chèque à l'accueil.

Pour les formules 2 et 3, plusieurs options sont possibles :

- Paiement en avance sur la plateforme cowork.io ou par chèque
- Paiement par virement

#### Article 5 - Réalisation

La mise à disposition de l'espace est effective à partir du paiement de la prestation par l'utilisateur.

L'accès à l'espace de Coworking l'Atelier est réservé, à titre exclusif, à la seule personne signataire des conditions générales de vente.

#### Article 6 - Offre tarifaire

Les tarifs sont exprimés en € TTC (TVA 20%). Voir grille tarifaire 2017 en annexe

**Date**

**Nom Prénom**

**Signature**